

FLASH INFOS AVESNOISES

Janvier 2022



Vœux du Maire

Avesnoises, Avesnois,



Après une année 2021 encore éprouvante à bien des égards et toujours marquée par cette pandémie de COVID-19, je veux exprimer, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, tous nos vœux de bonheur, de réussite et de prospérité à vous-mêmes ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers et plus que jamais vous souhaiter une année pleine de santé pour vous et vos proches.

En ce début d'année, nous avons bien sûr une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été ou sont victimes de la maladie et toutes les personnes qui nous ont quittés et ont laissé leur empreinte sur notre commune, avec une pensée particulière pour notre médecin, le Docteur HEBBAR.

L'équipe municipale et moi-même aurions été heureux de vous accueillir dans notre salle pour la traditionnelle cérémonie des vœux mais, malheureusement, la pandémie toujours d'actualité a empêché ce moment de convivialité.

- C'est d'ailleurs pour cela que nous avons reporté le repas des aînés que vous attendiez toutes et tous avec impatience. Heureusement, nous avons pu vivre quelques petits moments de bonheur lors de la distribution des colis (que ce soit en EHPAD, à domicile ou à la cantine) et lors du passage du Père Noël dans les classes et dans les rues du village. -

La traditionnelle cérémonie de vœux aurait été l'occasion de faire le bilan de notre début de mandat et de vous informer des lignes directrices que nous nous sommes fixées pour œuvrer pour le bien-être de tous.



Sachez que ce ne sont pas les projets qui manquent, mais pour les réaliser, il nous faut trouver les moyens. Car, côté finances, nous ne voulons pas endetter plus la commune et encore moins augmenter les impôts. C'est pour cela que chaque projet sera réalisé avec un maximum de subventions.

Avant le début de notre mandat (au 31/12/2019 pour être précis), la commune était endettée à hauteur de 2 112 419 €, remboursement des commerces compris. Nous nous sommes fixés comme but de désendetter la commune tout en améliorant son attractivité.

Au 31/12/2021 la commune est endettée à hauteur de 1 114 846 € : ce désendettement de plus de 1 million d'euros est dû en partie au remboursement d'un prêt-relai contracté en 2019 et arrivant à échéance en juillet 2021 pour un montant de 700 000 €.

Nous avons pu diminuer l'endettement tout en améliorant le confort de tous grâce à différents travaux :

- Pose des barrières de sécurité à l'école
- Mise en conformité du matériel informatique de la mairie
- Achat de matériel numérique pour l'école
- Mise en sécurité de la cour de la cantine
- Rénovation et mise en accessibilité des toilettes de la salle annexe
- Réparation de la fuite de la Morquenne
- Passage de l'éclairage public à la LED (Diode Électroluminescente)
- Agrandissement du Columbarium.

À ces travaux déjà réalisés viendront prochainement s'ajouter d'autres travaux, qui débuteront en 2022 :

- Réfection des berges de la Morquenne avec un ponton PMR (Personnes à mobilité réduite)
- Rénovation du City Stade
- Rénovation et mise en sécurité du « coin des maman »
- Mise en place d'un plateau surélevé au niveau des écoles
- Mise en place de nouveaux radars pédagogiques (en remplacement des anciens défectueux).

L'ensemble de ces travaux, pour lesquels les demandes de subventions ont reçu un avis favorable, représente un coût global de 393 000 € TTC, dont 81 300 € à charge de la commune.

Sachez que le projet de salle des fêtes n'est pas abandonné mais nous devons avant tout assurer l'entretien urgent des bâtiments de notre patrimoine :

- Rénovations des toitures de l'Espace Numérique de Proximité, de la Salle Annexe et de l'École (à cause de fuites importantes)
- Réhabilitation de la sacristie
- Rénovation des anciens vestiaires utilisés par les associations
- Rénovations des garages de la cour de la cantine et des ateliers municipaux (lieu de stockage du matériel communal).

Ces bâtiments ont subi d'importants dégâts au cours des années, faute d'entretien. Les demandes de subventions sont en cours afin de permettre cette rénovation à moindre coût pour la commune, pour un montant total des travaux avoisinant les 500 000 €. Des travaux de voiries sont aussi à l'étude (rue Jean BART, rue CARPEAUX etc..) et feront l'objet de demandes de subventions cette année.

Ces points principaux n'excluent en rien les actions de tous les jours qui sont réalisées par le personnel communal tant technique et périscolaire qu'administratif, que je remercie pour leur efficacité, leur engagement et leur remarquable esprit de service public.

Je terminerai par des remerciements à l'adresse des habitants qui s'engagent, des associations, des commerçants, de nos jeunes qui prennent sur leur temps pour partager leurs idées et animer notre village, de nos enseignants qui font un métier de plus en plus difficile, de nos personnels soignants (médecin, infirmières, pharmaciennes et préparatrices en pharmacie) et enfin à l'adresse des élus, adjoints et conseillers municipaux, qui portent les projets avec ardeur et ténacité.

Pour conclure, je vous présente à nouveau tous mes vœux en espérant que nous pourrions nous réunir le plus tôt possible pour des échanges directs et toujours amicaux, et pour faire progresser notre village ensemble. Votre équipe municipale va poursuivre son action avec optimisme, détermination et écoute. Notre priorité est et sera de rester au plus proche de vos besoins, de répondre à vos difficultés éventuelles et de maintenir une communication régulière.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, respectez les gestes barrières dans votre intérêt et celui de tous, et que 2022 soit l'année qui verra la fin de la pandémie.

Votre Maire, Claude REGNIEZ

RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES 2021



Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants au concours. L'illumination de toutes ces maisons a permis d'embellir le village ! Le jury a eu fort à faire pour les départager.

Un panier garni a été offert aux 3 gagnants de chaque catégorie et un bon d'achat auprès des commerçants du village a récompensé chacun des autres participants.

Résultats pour la catégorie « Habitants » :

- 1- Lionel Marquise, 1 rue Rouget de Lisle, et Benjamin Vasse, 2 rue Estienne d'Orves
- 2- David Tesson, 18 rue de la Nation
- 3- Magalie Meresse, 31 rue Gabriel Péri

Matériel numérique à l'école

Tablettes numériques et Ecrans numériques interactifs sont devenus des outils pédagogiques incontournables. C'est pourquoi la commune a décidé de participer au plan de France Relance qui se proposait de soutenir la transformation numérique dans l'ensemble des écoles, afin de réduire les inégalités numériques.

Deux écrans numériques interactifs ont mis à disposition de l'équipe pédagogique à la rentrée scolaire en septembre et ce lundi 17 janvier, 22 tablettes numériques ont été remises aux enseignantes et aux élèves, en présence de M. Delrot Joël, inspecteur de l'Education Nationale. Les enfants ont découvert avec joie ce nouveau matériel.

Gageons que ce matériel sera bien utilisé pour permettre aux enfants de se familiariser tôt avec les outils numériques, qui font désormais partie de notre vie quotidienne mais qui seront surtout très utiles dans leur future vie professionnelle.



Besoin de vous

Lors de la grève du 13 janvier, la commune n'a pas pu assurer le service minimum à l'Ecole Louis Aragon. En effet, pour assurer ce service, le maire doit établir une liste de personnes de la commune pouvant participer à l'accueil des enfants. Cette liste est transmise, pour vérification, à la direction des services départementaux de l'éducation nationale. Les personnes de cette liste doivent avoir des compétences d'accueil et d'encadrement : par exemple, agents municipaux qualifiés, assistantes maternelles, animateurs travaillant en centre de loisirs, membres d'associations familiales ou parents d'élèves.

Afin d'être prêts à assurer le service minimum à l'avenir, nous recherchons des personnes disposées à participer à cet accueil en cas de nécessité, pendant une demi-journée et en fonction de leur disponibilité. Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter par mail à adjoint.vie-sociale.avls@orange.fr.

Propreté du village



En marchant dans les rues de notre village, peut-être avez-vous rencontré, comme nous, un jeune garçon de 5 ans qui déambulait avec son papa. Et peut-être avez-vous été étonné, en l'observant, de réaliser qu'il ramassait... les masques qui traînaient au sol, les mains gantées bien sûr !

Nous voulons applaudir cet esprit civique à un aussi jeune âge... mais nous voulons surtout vous encourager à faire en sorte qu'il n'en ait plus à ramasser. Cela nous demande à tous de fournir un effort de vigilance, car un masque est si vite tombé de notre poche.

Pour le bien-être et la santé de tous, veillons à ne rien jeter sur la voie publique et à laisser propres non seulement les trottoirs mais aussi les chemins de balade et les abords de nos routes.

Encore une fois, nous rappelons aux propriétaires de chien l'importance de ramasser les déjections de leurs amis à quatre pattes par égards pour les autres passants.



Actes de vandalisme

Nous déplorons certains actes de vandalisme, qui sont inacceptables. Des livres de la Boîte à lire ont été retrouvés calcinés dans les toilettes publiques sur le site de la Morquenne. Nous trouvons ce genre de comportement déplorable.

Une plainte va être déposée auprès de la gendarmerie afin que les auteurs de ces actes soient sanctionnés.

Informations locales en temps réel

Pour rester informés des actualités avesnoises, concours, événements et autres alertes, vous pouvez :

- vous abonner à notre page Facebook

'Mairie d'Avesnes-le-Sec',

- télécharger sur votre smartphone l'application gratuite **'Mycitypocket'**, disponible sur Google Play ou sur App Store. Une fois l'application installée, il vous suffira tout simplement de renseigner le nom de la commune dans la zone de recherche et vous serez alors directement connecté au système d'information locale.